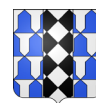


Lettre d'Information Printemps 2014



Chers Verfeuilloises et Verfeuillois,

Je tiens à vous adresser tous mes remerciements pour nous avoir à nouveau confié la gestion communale pour les six années à venir.

Je remercie également mes adjoints et conseillers pour leur engagement à mes côtés durant ce nouveau mandat électoral.

Ce vote est un gage de confiance et nous avons à coeur de représenter Verfeuil et vous en particulier.

C'est une tâche exigeante avec de multiples devoirs vis-à-vis de notre population. Notre pluralisme et notre ouverture d'esprit seront des atouts décisifs pour répondre du mieux possible aux nombreux défis actuels et servir l'intérêt de notre commune au sein de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

Je reste disponible et à votre écoute.

Le Maire, Joëlle Champetier

Informations pratiques

Accueil de la mairie

Le secrétariat est ouvert au public :

**du lundi au samedi
de 9h à 12h**

Fermé le mercredi

Mail : mairie.verfeuil064@orange.fr

Site : www.verfeuil.fr

Tel : 04 66 72 90 14

Madame le Maire reçoit le mardi et jeudi à partir de 18h ainsi que le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous uniquement.

Pour un rendez-vous avec les adjoints, contactez la mairie.

Agenda 2014

Fête du Tennis

Samedi 21 juin à 17h, suivie de la remise des diplômes et partage du verre de l'amitié.

Fête de la Musique

Samedi 21 juin à partir du 18h30, salle des fêtes avec le groupe « *Les Laid's Tuent* ».

Feu de la Saint-Jean

Lundi 23 juin à 20h, salle des fêtes.

Fête de l'école Les Olivettes

Samedi 28 juin, salle des fêtes.

Repas du 13 juillet

Inscriptions en mairie jusqu'au 5 juillet.

Fête votive

Vendredi 23 et samedi 24 août.

Numéros Utiles

Gendarmerie

Lussan 04.66.72.90.01

Uzès 04.66.22.54.66

Encombrants

Le service technique procède au ramassage des encombrants chaque premier lundi du mois. Inscriptions en mairie.

Déchetterie

OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi,

vendredi et samedi :

de 8h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture le mercredi toute la journée.

A l'attention des Professionnels

Dans le cadre de la mise en place d'une rubrique « *Professionnels* » sur le site internet de la commune, tous les professionnels qui souhaitent y figurer sont invités à transmettre directement en mairie ou par mail les renseignements concernant leur activité. Les propriétaires de gîtes qui veulent apparaître dans la rubrique sont priés de se faire connaître en envoyant les informations relatives à leurs locations.

Adresse mail

alexandra.mairiedeverfeuil@orange.fr

L'actualité de la commune

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mise en place de la nouvelle municipalité

Suite aux élections municipales de mars 2014, la nouvelle municipalité se met en place.

Élection du maire et des adjoints

Monsieur Pierre ROUSSOTTE a présidé la première séance du conseil municipal pour l'élection du Maire et des adjoints. Après appel à candidature et vote à bulletin secret, ont été élus à la majorité :

- Joëlle CHAMPETIER - Maire
- Bernard PANTEL - 1^{er} adjoint
- Nicole AJASSE - 2^{ème} adjointe
- Georgy WILLAIN - 3^{ème} adjoint

Commissions communales

Ces commissions de travail permettent aux élus membres de se concerter, de débattre des projets et d'organiser la mise en oeuvre des actions définies.

Notre commune a mis en place les commissions suivantes :

- Finances
- Équipements collectifs et Urbanisme
- Affaires Scolaires
- Festivités
- Économie et Environnement
- Publication
- CCAS

La liste des membres peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la commune.

Vice-présidence de l'Agglo

Mme le Maire, Joëlle CHAMPETIER a été élue 4^{ème} vice-présidente au sein de l'Agglomération du Gard Rhodanien en charge de la ruralité et des services publics.



Vos élus

Premier rang : Denis FRACH, Bernard RINGUELET, Bernard PANTEL (1^{er} adjoint), Joëlle CHAMPETIER (Maire), Sylvaine FOURNIS, Nicole AJASSE (2^{ème} adjointe), Georgy WILLAIN (3^{ème} adjoint).

Second rang : Guy PASCAL, Cyril QUITTARD, Christophe SERRE, Eric CHAROUSSET, Pierre ROUSSOTTE, Jany FRACH, Hugues FALGARI, Isabelle PERETTI.

L'actualité de la commune

BUDGET DE LA COMMUNE

Comptes administratifs 2013

Budget Principal

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Excédent 2012
Fonctionnement	533 508,19 €	559 474,80 €	+ 499 797,37 €
Investissement	366 911,40 €	34 947,96 €	+ 121 150,95 €

Résultat définitif 2013 + 314 913,49 €

Budget Eau

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Excédent 2012
Fonctionnement	89 410,61 €	83 065,82 €	+ 41 523,68 €
Investissement	203 697,00 €	250 880,30 €	+ 72 004,18 €

Résultat définitif 2013 + 154 366,37 €

Budget Assainissement

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Excédent 2012
Fonctionnement	32 843,99 €	37 290,58 €	+ 8 665,90 €
Investissement	23 330,67 €	9 500,00 €	+ 40 815,80 €

Résultat définitif 2013 + 40 097,62 €

Budget Atelier Relais

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Excédent 2012
Fonctionnement	721,14 €	25 952,36 €	+ 256,64 €
Investissement	32 718,69 €	28 931,54 €	- 12 572,54 €

Résultat définitif 2013 + 9 128,17 €

Budget CCAS

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Excédent 2012
Fonctionnement	3 648,70 €	2 403, 00 €	+ 2 379,03 €

Résultat définitif 2013 + 1 133,33 €

Cette publication vous est offerte par la Mairie de Verfeuil.

Les photographies publiées dans cette édition ne sont divulguées sur aucun autre support que notre gazette et rentrent dans le cadre législatif du droit à l'information « Le droit à l'information permet de limiter le caractère exclusif du droit à l'image si l'image illustre l'événement d'actualité. Il autorise la publication d'images de personnes impliquées dans un événement »

L'actualité de la commune

BUDGET DE LA COMMUNE

Budgets prévisionnels communaux 2014

Budget Principal

Détail des investissements pour l'année 2014

POSTE	MONTANT
Remboursement d'emprunt	6 600 €
Travaux accessibilité handicapés	23 000 €
Réaménagement fossé de l'ancienne déchetterie	21 500 €
Réfection terrain de tennis	30 000 €
Aménagement de la salle des fêtes	15 000 €
Revêtement sol cour de l'école	15 000 €

Budget Eau

Détail des investissements pour l'année 2014

POSTE	MONTANT
Extension réseau d'eau Mas de Mouton	35 000 €
Matériel	9 557 €
Remboursement d'emprunt	21 500 €
Amortissement	1 243 €

CCAS

POSTE	MONTANT
Les dépenses et recettes de fonctionnement	5 000 €

Budget Assainissement

Détail des investissements pour l'année 2014

POSTE	MONTANT
Quote Part Subvention	7 000 €
Remboursement d'emprunt	17 712 €
Dégrilleur station d'épuration	20 927 €

Atelier Relais

Détail des investissements pour l'année 2014

POSTE	MONTANT
Déficit	16 359 €
Recette	16 359 €

L'actualité de la commune

TAXES LOCALES

Reconduction des taux des taxes locales

Pour 2014, les taux des différentes taxes demeurent identiques aux précédentes années.

- **Taxe d'habitation : 8,06%**
- **Taxe sur le Foncier bâti : 5,12%**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 42,50%**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux



Le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (P.P.G.D.N.D) du Gard est un document de planification qui a pour vocation d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions des pouvoirs publics et des organismes privés pour la prévention et la gestion des déchets non dangereux pour les 12 années à venir.

Son élaboration et son suivi sont la compétence des Conseils Généraux par l'application de la loi sur les libertés et responsabilités locales de 2004.

Le Département du Gard a décidé d'engager la révision du plan adopté en 2002. Conformément à l'article R541-22 du Code de l'environnement, le projet de plan et son rapport

environnemental font l'objet d'une enquête publique. Le Projet de plan déchets proposé est le résultat d'un travail concerté et partagé avec tous les acteurs des déchets qui se sont mobilisés depuis 2010 pour sa co-construction.



Comment vous exprimer ?

- En vous rendant aux permanences de la commission (lieux, dates et horaires disponibles en mairie)
- En écrivant à Monsieur le Président de la Commission d'Enquête - Conseil Général du Gard - DEEAR - SATAC - Hôtel du Département - 3 rue Guillemette - 30 044 NIMES Cedex 9
- Par mail : plandechechets30@gard.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site du Conseil Général www.gard.fr

L'actualité de la commune

EMPLOI D'ÉTÉ

Appel à candidature à l'attention des jeunes

Depuis 2008, la municipalité met en place durant la période estivale au service technique des « emplois d'été » destinés aux jeunes de la commune, âgés(es) d'au moins 16 ans.
Candidatures à déposer en mairie avant le 15 juin 2014

Carte de chasse

La distribution des cartes de chasse s'effectuera **dimanche 10 août** et **dimanche 7 septembre** à la salle des fêtes de 10h à 12h.

Se munir de :

- La validation 2014/2015
- Une attestation d'assurance en cours de validité

Pour les personnes ne pouvant se déplacer et mandant une tierce personne, celle-ci devra présenter lesdits documents.

La société de chasse collectera les timbres votes pour ceux qui le désirent.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA PERDRIX DE VERFEUIL »

Tirs d'affût et d'approche

La société de chasse « La Perdrix de Verfeuil » renouvelle les tirs d'affût et d'approche pour la période du **1^{er} juin au 14 août 2014**. Cette disposition permet de prévenir les dégâts de sangliers occasionnés sur les diverses cultures. Seuls les tireurs habilités par la société de chasse sont autorisés à effectuer de tels tirs :

- Dominique AJASSE
- Didier DUFAS
- Hugues FALGARI
- Jean-Louis LAUDON
- David MAURIN

- Vincent PLANTEVIN
- Alain SERRE
- Fabrice SERRE
- Daniel VERSELIN
- Georgy WILLAIN

RETOUR EN IMAGE

Commémoration du 8 mai 1945



Le traditionnel dépôt de gerbes aux monuments aux morts a réuni toutes les générations pour cette journée du souvenir.

En Bref

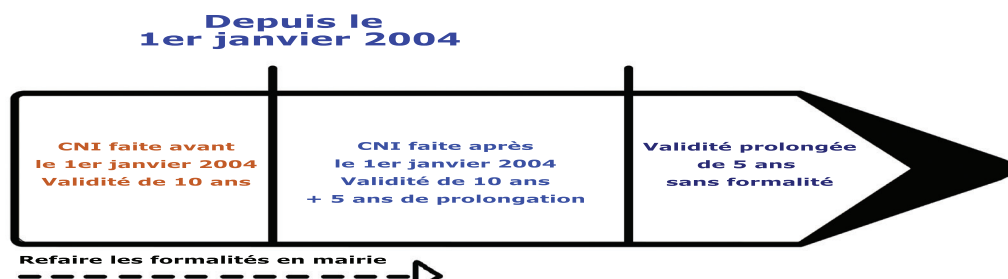
Inscription pour la rentrée 2014/2015 :
Les enfants nés en 2011 peuvent être inscrits en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

Centre de loisirs été 2014 :
Un accueil pour les enfants de 3 à 12 ans sera mis en place du 7 juillet au 1^{er} août 2014, à Saint-Marcel-de-Careiret. Les dates d'inscription n'ont pas encore été fixées. Pour les adolescents, l'Agglo met en place des activités.
Tel : 04 66 39 65 50.

A l'attention des administrés

PRÉFECTURE

La validité prolongée de votre carte d'identité



RAPPEL AUX ADMINISTRÉS

Débroussailler est une obligation légale



A L'ATTENTION DE TOUS LES USAGERS

Conseils à l'approche de l'été

PISCINE

Conformément à la législation en vigueur, si vous êtes propriétaire d'une piscine privée, vous devez installer au moins un des 4 équipements suivants, comme la législation l'exige : barrière de protection, couverture de sécurité (bâche), abri (structure recouvrant intégralement le bassin) ou alarme. Ces dispositifs doivent répondre à des normes bien particulières.

MOUSTIQUE TIGRE

La règle d'or est d'éviter tout réservoir d'eau stagnante .
L'eau est le terrain de prédilection des moustiques qui pondent sur cet aquatique matelas. Ce type de moustique sévit dans nos régions depuis quelques années maintenant. Son éradication étant complexe, cette simple précaution peut éviter sa prolifération.

Infos sur www.service-public.fr

Infos sur www.moustique-tigre.info